

Procès-verbal de réunion

L'an 2018, le sept septembre, s'est tenue dans la salle des banquets de la primature, la réunion de concertation et d'échange avec les organisations de la société civile sur le projet d'arrêté portant création, attribution et fonctionnement du dispositif national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives élaboré par le comité Ad' Hoc mis en place par le Premier Ministre.

Etaient présents à cette réunion:

- **Issa Garba Tahirou , CEQ/CVC;**
- **Malam Issa Rabiou, CODDAE;**
- **Omar Diallo , ORTN;**
- **Seybou Salah , SYNAMI;**
- **Wada Maman , Transparency International / Niger ;**
- **Almoustapha Aboubacar, CAB/PM, membre du comité Ad'Hoc ;**
- **Mme Hamza Oousseye Tankari Amadou, DGH, membre du comité Ad'Hoc ;**
- **Mme Nouhou Salleye Soumana, DM/MM, membre du comité Ad'Hoc ;**
- **Mme Hassane Salmou , CAB/PRN, membre du comité Ad'Hoc;**
- **Abdelannaser Kambeidou , CAPEG, membre du comité Ad'Hoc ;**
- **Abdoulkarim Aksar , SP ITIE, membre du comité Ad'Hoc ;**
- **Mouna Aminami Afagnibo , Expert Communication ITIE ;**

Etaient absents :

- **ROTAB**
- **GREN**
- **Représentant de la presse privée**
- **CCOAD**, qui s'est excusé par la voix de son PCA, mais s'est déclaré solidaire aux conclusions de la réunion.

1. La réunion a été présidée par Monsieur Almoustapha Aboubacar, représentant le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, empêché. Après les salutations d'usage et la Fatiah, le Président de séance a rappelé l'objectif de la réunion. Il a rappelé les circonstances de retrait du Niger de ITIE international et les réactions qui ont suivi. Cela a conduit à des pourparlers suite à la visite du secrétaire exécutif de l'ITIE international au Niger qui ont conduit à jeter les bases du retour du Niger dans le processus ITIE.

La parole fut donnée au Secrétaire Permanent de l'ITIE Niger qui a rappelé l'objet de la réunion, qui est de valider le projet d'arrêté après les remarques et contributions soumises par les différents acteurs.

2. Plusieurs structures de la société civile ont soumis des observations au Secrétariat Permanent. Il s'agit notamment du CEQ, de CODDAE, de Transparency International Niger et du GREN. Les observations pertinentes entrant dans le cadre du respect de la norme ITIE ont été prises en compte. Il faut aussi noter que le projet d'arrêté a été aussi transmis aux sociétés minières et pétrolières et aux ministères des Mines, du Pétrole et des Finances. Pour l'instant, seul le ministère des Mines a soumis des observations.

3. Par rapport aux observations des structures de la société civile, elles sont relatives à : (i) l'uniformisation du terme GMC au lieu de CNC dans le document ;(ii) A l'article 3, le souhait exprimé est d'intégrer les aspects relatifs à l'énergie, à ce niveau il a été décidé de respecter le périmètre concerné par l'ITIE;(iii) Concernant l'article 4 relatif au comité de supervision, la principale observation concerne la représentation des associations de la société civile au sein du Comité de Supervision. Il a été relevé qu'il n'existe pas de Cadre de Concertation des Organisations de la Société Civile actives dans le secteur extractif. Pourtant ce cadre est nécessaire. En effet même dans le code communautaire de la CEDEAO il a été prévu la Création d'un Conseil indépendant des ressources minérales ou la Coalition reconnue des sociétés civiles liées au secteur géo-extractif dans un État membre. (iv) l'article 8 parlant des collèges les sociétés minières n'ont pas fait parvenir leurs observations;(v) pour respecter le genre, il a été proposé d'ajouter l'association des femmes du secteur des Industries Extractives (AFSIEN) dans le collège de la société civile. (vi) Par rapport à la représentation des artisans miniers, il a été discuté de l'opportunité de les insérer au niveau du collège de la société civile. Après discussions, il a été convenu de les intégrer dans le collège des industries extractives et d'intégrer les structures féminines la société civile ; (vii) Au Niveau de l'article 8, il faut noter qu'aucune observation de la part des medias n'a été enregistrée ; (viii) il a été proposé d'ajouter un membre du SAMAN et l'ordre des avocats, cette proposition n'a pas été retenue ; (ix), le Secrétaire Permanent a rappelé que les décisions du GMC sont consensuelles et engagent tous les membres ; cette disposition devra se retrouver dans le règlement intérieur.

4. Le président de séance a pris la parole en remerciant le Secrétaire Permanent pour la prise en compte des observations et explications et la parole fut donnée aux participants et ont été relevées les observations et contributions suivantes :

❖ **Transparency International a fait plusieurs observations :** (i) Par rapport à l'implication des réseaux de medias et des parlementaires actifs dans le secteur des industries extractives ; il a aussi proposé de remplacer les directeurs généraux des sociétés, pour ce point il a proposé de les remplacer par les directeurs d'exploitations pour avoir un comité

opérationnel. (ii) Au niveau de l'article 8, il a été proposé que le président du GMC puisse déléguer ses pouvoirs.

Le président de séance a répondu à Transparency par rapport à l'absence de certains acteurs notamment dans le domaine de l'Energie, il a expliqué que chacun défendait son domaine est que la question sera analysée. (i) les préoccupations sur la différence entre syndicats et associations seront examinées. (ii). Le Secrétaire Permanent lui a expliqué que dans le projet d'arrêté, il a été préconisé la présence des DG. Aucune réponse de leur part n'a été reçue de leur part. Le dysfonctionnement de l'ancienne structure dû au déficit de communication tant avec la hiérarchie qu'avec les parties prenantes et le manque de personnel. Les dispositions seront prises pour corriger certains dysfonctionnements.

- ❖ **Le CODDAE a fait une observation à l'article 12, alinéa 4 par rapport à la participation de tous les acteurs à l'organisation des évènements ITIE Niger.** La phrase était comprise comme telle, après discussion il a été décidé de retirer le terme « tous » afin de corriger le sens de la phrase.
- ❖ **L'ORTN demande d'ajouter à l'article 14 la cour des comptes puisqu'elle aide beaucoup dans les données.** Elle invite aussi ITIE à élargir les activités à l'intérieur du Pays car l'ITIE n'est pas bien connue dans les régions. Le Secrétaire Permanent lui a répondu que c'était en cours de réalisation. le représentant de l'ORTN a aussi voulu savoir les rôles des points focaux et signaler l'importance de leurs présences dans les communes intérieures

Le Secrétaire Permanent a répondu par rapport à la Cour des Comptes en disant que c'est une institution qui n'a pas sa place dans ce dispositif parce que c'est elle qui certifie les comptes, mais elle peut être associée pour des besoins sans qu'elle ne soit membre du GMC. Néanmoins, le comité Ad 'hoc examinera les modalités de l'implication de la Cour des Comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 11h 30

Fait à Niamey le 8 septembre 2018

Signatures

Issa Garba Tahirou
CEQ/CVC

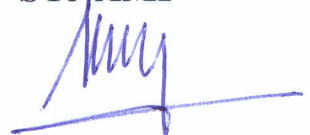


Omar Diallo
ORTN

Malam Issa Rabiou
CODDAE



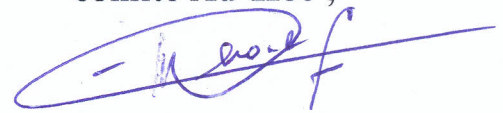
Seybou Salah
SYNAMI




Wada Maman ,
Transparency
International / Niger ;



Almoustapha Aboubacar,
CAB/PM, membre du
comité Ad'Hoc ;



Mme Hamza Ousseye Tankari Amadou,
DGH, membre du comité Ad'Hoc ;



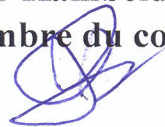
Mme Nouhou Salleye Soumana,
DM/MM, membre du comité Ad'Hoc ;



Mme Hassane Salmou ,
CAB/PRN, membre du comité Ad'Hoc;



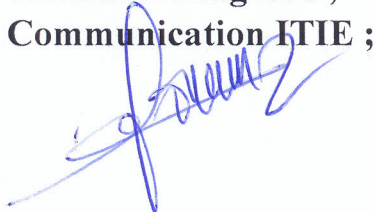
Abdelannaser Kambeidou ,
CAPEG, membre du comité Ad'Hoc ;



Abdoulkarim Aksar ,
SP ITIE, membre du comité Ad'Hoc ;

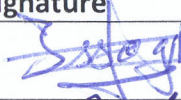
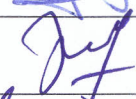


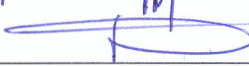
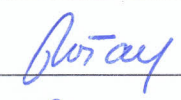

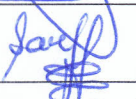
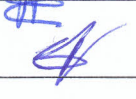



Mouna Aminami Afagnibo ,
Expert Communication ITIE ;



Réunion de concertation et d'échange sur le projet d'arrêté portant création, attribution et fonctionnement du Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (DN/ITIEN)

LISTE DE PRESENCE

N°	Noms et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
1	ISSA GARBA TAHIROU	CEQ/CVC	96493352	issagno@gmail.com	
2	Malam Issa Rabiou	LODDAE	96877631	rabioumi@yahoo.fr	
3	Omer Diallo	ORGN	96972231	omedia2@yahoo.fr	
4	Seybou Salah	S.G. Dynam	96.524009	seybousalah@yahoo.fr	
5	Almoustapha Aboubacar	CAB/PM	96935176	bmontha@yahoo.fr	
6	M ^{me} Hauza Dousseye Tankari Ausden	DGH/MPE	96283125	dousseye@yahoo.fr	
7	M ^{me} Nourou Salleye Soumahor	DM/MM	96242177	ssalleye@yahoo.fr	
8	M ^{me} Hassane Salmaou	ab/PRN	96271870	hsalmaou@gmail.com	
9	WADA Maman	Transparence NIGIER	96287969	raman2000@yahoo.fr	
10	ADILWASSER KANBEIDOG	CAPEG	90204575	adilwasserkanbeida@yahoo.fr	
11					
12					